



# Assemblée générale

Distr. générale  
17 novembre 2014  
Français  
Original : anglais

## Soixante-neuvième session

Point 161 a) de l'ordre du jour

### Financement des forces des Nations Unies

chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient :

Force des Nations Unies chargée d'observer  
le désengagement

## Exécution du budget de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014

### Rapport du Secrétaire général

## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	5
II. Exécution du mandat . . . . .	5
A. Considérations générales . . . . .	5
B. Utilisation des crédits . . . . .	6
C. Activités d'appui de la mission . . . . .	7
D. Coopération avec les autres organismes des Nations Unies au niveau régional . . . . .	8
E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats . . . . .	8
III. Exécution du budget . . . . .	18
A. Ressources financières . . . . .	18
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources . . . . .	19
C. Évolution des dépenses mensuelles . . . . .	20
D. Autres recettes et ajustements . . . . .	21
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome . . . . .	21



F.	Contributions non budgétisées .....	22
IV.	Analyse des écarts .....	22
V.	Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre .....	25
VI.	Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et aux recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 67/278 .....	25

## Résumé

La corrélation entre le montant total des ressources demandées pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014 et l'objectif de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement est expliquée dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composante (Opérations et Appui).

Ce sont les activités militaires dans la zone de séparation qui ont posé le plus de difficultés à la Force étant donné que les conditions de sécurité en République arabe syrienne ont continué à se détériorer. Les principales priorités de la Force sont restées les mêmes, à savoir veiller à la bonne application du cessez-le-feu entre la République arabe syrienne et Israël et intervenir rapidement en cas de violation, afin d'empêcher la situation de s'envenimer, ce qui compromettrait le cessez-le-feu. La Force a continué à dialoguer régulièrement avec les autorités israéliennes et syriennes de haut niveau pour obtenir leur appui immédiatement après toute violation du cessez-le-feu, afin de prévenir l'aggravation des tensions.

Les affrontements entre des membres armés de l'opposition au Gouvernement syrien et les Forces armées arabes syriennes ont continué de mettre en péril la sécurité du personnel de la Force. De ce fait, cette dernière a consacré des ressources supplémentaires à la sûreté et à la sécurité de son personnel.

Le montant des dépenses de la Force pour l'exercice 2013/14 s'élève à 59,3 millions de dollars, ce qui représente un taux d'exécution du budget de 97,8 %, contre un total de 53,5 millions de dollars et un taux d'exécution proche de 100 % pour l'exercice 2012/13.

L'existence d'un solde inutilisé de 1,3 million de dollars s'explique principalement par : a) un taux de vacance de postes effectif de 5,7 % pour les contingents, alors que le taux inscrit au budget était de 5 %; b) des retards pris dans la relève des contingents; c) les économies réalisées grâce à une meilleure gestion des rations; d) des retards dans le recrutement international de personnel temporaire.

Cette sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par un dépassement des crédits à trois titres principaux : a) par souci de sécurité, la direction a décidé que les marchandises auparavant acheminées depuis le port de Lattaquié le seraient désormais depuis les ports de Beyrouth et de Haïfa; b) il a fallu organiser d'urgence la livraison de carburant depuis Damas ou le Liban au camp Faouar et à d'autres bases, auxquels les fournisseurs ne pouvaient plus accéder en raison de l'insécurité; c) des véhicules blindés ont été achetés pour transporter le personnel à travers les zones dangereuses.

**Exécution du budget : ressources financières**(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant alloué</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Écart</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
Militaires et personnel de police	31 277,1	28 523,2	2 753,9	8,8
Personnel civil	15 189,7	14 291,5	898,2	5,9
Dépenses opérationnelles	14 187,7	16 528,5	(2 340,8)	(16,5)
<b>Montant brut</b>	<b>60 654,5</b>	<b>59 343,2</b>	<b>1 311,3</b>	<b>2,2</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	1 390,0	1 362,7	27,3	2,0
<b>Montant net</b>	<b>59 264,5</b>	<b>57 980,5</b>	<b>1 284,0</b>	<b>2,2</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>60 654,5</b>	<b>59 343,2</b>	<b>1 311,3</b>	<b>2,2</b>

**Exécution du budget : ressources humaines**

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé<sup>a</sup></i>	<i>Effectif réel (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)<sup>b</sup></i>
Contingents	1 250	1 198	5,7
Personnel recruté sur le plan international	46	41	10,9
Personnel recruté sur le plan national	110	103	6,4
Emplois de temporaire <sup>c</sup>	–	–	–
Personnel recruté sur le plan international	12	6	50,0

<sup>a</sup> Niveau maximum de l'effectif autorisé.<sup>b</sup> Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.<sup>c</sup> Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

## I. Introduction

1. Le budget initial de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD) pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014, d'un montant de 47 443 800 dollars brut (montant net : 46 161 000 dollars), a été présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 18 janvier 2013 (A/67/705). Les effectifs prévus étaient les suivants : 1 047 soldats, 48 fonctionnaires recrutés sur le plan international (dont 2 au titre d'emplois de temporaire) et 110 fonctionnaires recrutés sur le plan national.

2. Dans son rapport correspondant du 2 avril 2013 (A/67/780/Add.1), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit de 47 356 500 dollars (montant brut) pour l'exercice 2013/14.

3. Dans sa résolution 67/278, l'Assemblée générale a ouvert des crédits d'un montant brut de 48 019 000 dollars (montant net : 46 742 400 dollars) destinés à financer le fonctionnement de la Force pendant l'exercice 2013/14.

4. Par la suite, dans sa résolution 2108 (2013), le Conseil de sécurité a insisté sur la nécessité de renforcer la sûreté et la sécurité du personnel de la FNUOD, y compris celui du Groupe d'observateurs au Golan, et fait sienne la recommandation du Secrétaire général tendant à poursuivre le réaménagement du dispositif et des opérations de la mission et à mettre en œuvre des mesures supplémentaires d'atténuation des risques en vue de renforcer les capacités de défense de la Force, notamment en augmentant autant que possible ses effectifs et en améliorant son matériel de défense, dans le respect des critères définis par le Protocole à l'Accord sur le dégagement des forces israéliennes et syriennes. En conséquence, le Secrétaire général a présenté un budget révisé de la Force pour l'exercice 2013/14 (A/68/505), dont le montant brut s'élevait désormais à 60 775 600 dollars (montant net : 59 365 400 dollars), en augmentation de 12 756 600 dollars (montant net : 12 623 000 dollars) par rapport à celui des crédits déjà ouverts et mis en recouvrement en application de la résolution 67/278 de l'Assemblée générale (montant brut : 48 019 000 dollars; montant net : 46 742 400 dollars).

5. Dans son rapport correspondant en date du 21 novembre 2013 (A/68/617), le Comité consultatif a recommandé que l'Assemblée générale répartisse entre les États Membres, pour l'exercice 2013/14, un crédit de 12 635 500 dollars venant s'ajouter au crédit déjà ouvert au titre de ce même exercice (48 019 000 dollars) en application de la résolution 67/278 de l'Assemblée générale.

6. Dans sa résolution 68/260 A, l'Assemblée générale a ouvert un crédit de 12 635 500 dollars pour l'exercice 2013/14. Le montant total de 60 654 500 dollars a été mis en recouvrement auprès des États Membres.

## II. Exécution du mandat

### A. Considérations générales

7. La Force a été créée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 350 (1974), avec pour mission de maintenir une zone de séparation située en République arabe syrienne et de veiller à la bonne application de l'Accord sur le dégagement des

forces israéliennes et syriennes. Le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de la Force dans des résolutions ultérieures – pour l'exercice considéré : résolutions 2108 (2013) et 2131 (2013).

8. La Force est chargée d'aider le Conseil à la poursuite d'un objectif d'ensemble, à savoir maintenir la paix et la sécurité internationales.

9. Dans cette optique, la Force a contribué à un certain nombre de réalisations en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après au titre des composantes opérations et appui.

10. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2013/14, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

## **B. Utilisation des crédits**

11. La Force a continué de s'acquitter de son mandat en surveillant le cessez-le-feu dans la zone de séparation : pour ce faire, elle a mis en place des points de contrôle fixes, effectué des observations et patrouilles 24 heures sur 24 dans la zone située le long de la ligne de cessez-le-feu, et entretenu des contacts avec les autorités syriennes et israéliennes pour veiller à ce qu'elles respectent le cessez-le-feu.

12. La FNUOD a renforcé ses moyens en déployant du personnel et du matériel supplémentaires, notamment des véhicules blindés et des experts en engins explosifs artisanaux. Elle a ainsi pu mener une évaluation globale des risques avec l'appui du Siège de l'ONU, ce qui lui a permis d'adapter les mesures d'atténuation des risques existantes et d'en adopter de nouvelles.

13. Ces nouveaux apports ont rendu possible l'établissement d'une compagnie de réserve en guise de force d'intervention rapide. La FNUOD a continué de déployer des soldats à certains postes d'observation occupés par des observateurs militaires du Groupe d'observateurs au Golan membres de l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) – placés sous le contrôle opérationnel du commandant de la Force, ils prêtent leur concours à la mission. Elle a aussi effectué régulièrement des exercices de renforcement et d'évacuation. En outre, le contrôle du périmètre du quartier général de la Force est désormais plus strict et l'ensemble du personnel militaire et civil a reçu du matériel de protection individuelle et une formation adéquate. Les ressources supplémentaires dont a bénéficié la Force lui ont permis de relever le niveau de la sécurité lors des mouvements de personnel et de matériel et d'améliorer l'analyse et la communication de l'information. La FNUOD a également poursuivi la remise en état, la modernisation et l'entretien de son matériel et de son infrastructure. Le réaménagement du dispensaire du camp Faouara été parachevé et l'effectif du personnel médical a été étoffé.

14. En raison de l'insécurité, la Force a consacré plus d'attention et de ressources à la sûreté et à la sécurité de son personnel. Ainsi, elle a veillé à ce que l'ensemble du personnel civil reçoive toute la formation nécessaire en matière de sécurité. Elle

a participé aux réunions régulières de l'équipe de coordination du dispositif de sécurité, au cours desquelles les entités des Nations Unies présentes dans le pays examinent l'évolution de la situation en matière de sécurité et mettent au point des mesures d'atténuation des risques en vue d'assurer la sécurité de tout le personnel des Nations Unies.

15. L'insécurité, qui a ponctuellement empêché les fournisseurs d'approvisionner le camp Faouar, a causé des problèmes logistiques à la Force. Celle-ci a continué d'assurer seule l'alimentation électrique du camp Faouar et de toutes ses positions dans la zone de séparation. Les marchandises ne sont plus acheminées à leur destination finale depuis le port de Lattaquié mais depuis des ports situés au Liban et en Israël. La Force s'est adaptée à ces contraintes en augmentant la capacité de ses groupes électrogènes, ainsi que ses stocks de rations et d'autres produits de première nécessité, et en se procurant sur place les services dont elle avait besoin chaque fois que c'était possible.

16. De violents affrontements entre les membres des forces armées syriennes et des membres armés de l'opposition se sont produits dans les zones de séparation et de limitation. À plusieurs reprises, des tirs ont été échangés d'un côté à l'autre de la ligne de cessez-le-feu. Cette situation a mis en danger le personnel des Nations Unies. La circulation du personnel de la Force a été rendue de plus en plus difficile par plusieurs incidents survenus dans la zone d'opérations. Par exemple, des engins explosifs artisanaux ont été placés par des groupes armés le long des routes dans la zone de séparation, des barrages routiers ont été érigés, les convois de la Force ont essuyé des tirs directs et des points de contrôle ont été établis par des individus armés non identifiés.

17. En raison de retards dans le recrutement, le taux de vacance de postes moyen pour le personnel temporaire recruté sur le plan international a été de 50 % alors que le budget avait été établi sur la base d'un taux de 10 %. Cependant, à la fin du mois de juin 2014, les 12 emplois de temporaire internationaux étaient pourvus. Dans l'ensemble, à l'exception des emplois de temporaire, le taux de vacance de postes a été conforme à ce qui était prévu au budget.

### **C. Activités d'appui de la mission**

18. La composante appui a regroupé ses opérations au camp Faouar, au camp Ziouani et à Damas pour fournir un appui efficace à la Force. Le camp Ziouani a servi de quartier général de repli de la Force et diverses fonctions administratives et logistiques auparavant exécutées en Israël y ont été transférées. Le bureau de Damas a servi de point d'entrée et de sortie du personnel. Il a également facilité la relève des contingents à travers le Liban. En outre, un certain nombre d'agents recrutés sur le plan national ont été affectés à Damas, afin de les exposer le moins souvent possible aux risques présentés par le trajet à effectuer pour rejoindre le camp Faouar.

19. En raison de l'insécurité, la Force s'est débarrassée progressivement de 185 véhicules légers en les comptabilisant en pertes ou en les retirant de la circulation, et elle a reçu 22 véhicules blindés supplémentaires. Tous les déplacements de personnel sur le territoire de la République arabe syrienne ont été effectués au moyen de véhicules blindés. La Force a procédé à la rénovation de plusieurs sites afin de renforcer la sécurité de son personnel et de ses biens. La composante appui a

travaillé en étroite collaboration avec les militaires pour assurer la sécurité et la continuité de l'approvisionnement du personnel dans tous les sites. Pour son accès à Internet, la Force est passée d'un microterminal VSAT à une liaison louée, ce qui s'est traduit par une réduction du coût des télécommunications.

20. La Force met en œuvre le projet Umoja depuis novembre 2013. Afin d'acquérir les connaissances nécessaires à l'utilisation du nouveau système, le personnel a participé à de nombreuses activités de formation, sur place ou par vidéoconférence depuis le Siège.

## **D. Coopération avec les autres organismes des Nations Unies au niveau régional**

21. La Force a continué de prêter son concours aux membres du Groupe d'observateurs au Golan. Elle a en outre fourni un appui administratif et logistique à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) et au Bureau du Représentant spécial conjoint de l'Organisation des Nations Unies et de la Ligue des États arabes pour la Syrie. De son côté, la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) a accordé un soutien logistique à la FNUOD pour ce qui est du contrôle des mouvements et du dédouanement dans les ports beyrouthins. La FNUOD a continué de partager les dépenses de sécurité de son bureau de Damas avec l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et les dépenses afférentes à la salle radio avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

## **E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats**

### **Composante 1 : opérations**

22. La Force a continué de veiller à la bonne exécution du cessez-le-feu entre Israël et la République arabe syrienne et de contrôler la zone de séparation. Grâce au renforcement de ses moyens – en particulier, ses effectifs ont été portés à 1 250 personnes environ et son matériel a été amélioré (acquisition de véhicules blindés de transport de personnel équipés de mitrailleuses de plus gros calibre et d'outils de lutte contre les engins explosifs artisanaux) – et compte tenu des résultats de l'évaluation permanente de la situation en matière de sécurité, elle a intensifié sa présence opérationnelle dans la zone de séparation tout en continuant à mettre l'accent sur l'observation à partir de postes fixes, la distribution d'information et l'analyse de situation. Elle a repris position dans deux des avant-postes qu'elle avait provisoirement évacués en raison de problèmes de sécurité. Elle a continué à intensifier ses échanges avec les parties, en particulier pendant les périodes de tension accrue et de crise, afin d'éviter que la situation ne dégénère de part et d'autre de la ligne de cessez-le-feu. Elle a enquêté sur les violations de l'Accord sur le dégagement et informé les parties du résultat de ses investigations. Elle a continué de se heurter à des restrictions de circulation, en particulier dans le secteur Bravo. Les patrouilles nocturnes y ont généralement été suspendues en raison de l'insécurité. En de nombreuses occasions, des munitions ont explosé à proximité de convois de la Force, près d'installations – voire à l'intérieur de locaux – de l'ONU. Il est arrivé que des membres du personnel des Nations Unies soient légèrement blessés ou que des biens de l'ONU soient endommagés. La Force a encore consolidé

ses positions et a déployé des véhicules blindés supplémentaires ainsi que du personnel et du matériel de lutte contre les engins explosifs improvisés. Elle a continué de prêter son concours au Comité international de la Croix-Rouge et à offrir des soins médicaux d'urgence aux civils à titre purement humanitaire. Elle a effectué des opérations de déminage dans la zone de séparation.

**Réalisation escomptée 1.1** : Les parties agissent conformément à l'Accord sur le dégagement des forces et s'y conforment.

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Séparation des forces et zones de limitation maintenues	1 774 violations dans la zone de compétence de la Force signalées aux parties intéressées	
Réunions hebdomadaires de haut niveau avec les autorités syriennes et, si nécessaire, avec les responsables syriens locaux, pour régler les questions liées à la mise en œuvre du mandat de la FNUOD	60	22 sans intermédiaire et 38 par téléphone
Réunions hebdomadaires de haut niveau avec les autorités israéliennes pour régler les questions relatives à la mise en œuvre du mandat de la FNUOD, et améliorer la coopération	32	17 sans intermédiaire et 15 par téléphone Résultat inférieur aux prévisions en raison de la détérioration des conditions de sécurité
Réunions bihebdomadaires avec les officiers de liaison des Forces de défense israéliennes	Oui	Réunions tenues
Consultations régulières avec les autorités civiles et dialogue avec les populations locales dans la zone de séparation, par l'entremise des autorités syriennes compétentes, pour mieux faire connaître le mandat, le rôle et les activités de la FNUOD	Non	Produit non exécuté en raison de la détérioration des conditions de sécurité
Réunions hebdomadaires avec les autorités civiles et les services de sécurité syriens compétents pour coordonner les activités de gestion des affaires civiles et de communication au niveau local	Non	Produit non exécuté en raison de la détérioration des conditions de sécurité dans la zone d'opérations de la Force, qui a mis un frein aux activités relatives aux affaires civiles et au dialogue avec les représentants locaux
Réunions hebdomadaires (en moyenne) avec les parties à l'Accord sur le dégagement en vue de réduire les tensions résultant d'échanges de tirs répétés entre les parties par-delà la ligne Alpha en raison du conflit civil dans le pays et d'examiner des mesures que l'une et l'autre des parties	66	Réunions avec les parties à l'Accord sur le dégagement

peuvent prendre pour prévenir de tels incidents

61 320 jours-personne de tâches spéciales/patrouilles mobiles, dont 30 660 au titre de tâches spéciales (28 militaires x 3 sections x 365 jours) menées par la compagnie du quartier général et 30 660 au titre de patrouilles mobiles (3 militaires x 28 patrouilles x 365 jours) à bord de véhicules blindés de transport de troupes (opérations mobiles, patrouilles, faction dans des postes de contrôle temporaires, tâches de protection – de convois, par exemple – et appui à d'autres organismes des Nations Unies)

21 900 patrouilles, dont 19 345 de jour et 2 555 de nuit

23 360 jours-personne d'occupation d'avant-postes et de positions d'observation (2 militaires x 32 postes et positions x 365 jours)

32 850 jours-personne d'envoi de groupes de réaction rapide (10 militaires x 9 envois x 365 jours)

730 jours-personne d'envoi d'équipes spéciales d'établissement des faits (2 militaires x 1 équipe x 365 jours)

Protestations concernant toutes les violations de l'Accord sur le dégagement

2 rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité

Communication immédiate avec les parties dans les situations de crise

15 536 Jours-personne de tâches spéciales/patrouilles mobiles, dont 10 400 au titre de tâches spéciales (40 militaires x 365 jours) et 5 136 au titre de patrouilles mobiles (24 militaires x 365 jours) pour l'escorte des convois entre le camp Faouar et le camp Ziouani

Résultat inférieur aux prévisions en raison du rapatriement des contingents de deux pays et de la détérioration des conditions de sécurité, qui ont abouti à la diminution des activités des patrouilles mobiles

9 560 9 508 de jour et 52 de nuit

Résultat inférieur aux prévisions, pour les raisons suivantes : a) l'effectif des contingents déployés a été inférieur aux prévisions au premier trimestre de l'exercice, au cours duquel la Force s'est concentrée presque exclusivement sur des observations depuis des postes fixes; b) il a fallu augmenter le nombre de soldats par patrouille en raison de la précarité des conditions de sécurité, ce qui a abouti à la réduction du nombre de patrouilles de jour et, à terme, à la suspension des patrouilles de nuit

23 360 Jours-personne d'occupation d'avant-postes et de positions d'observation

32 850 Jours-personne d'envoi de groupes de réaction rapide

1 460 Jours-personne d'envoi d'équipes spéciales d'établissement des faits

Résultat supérieur aux prévisions du fait que l'effectif des équipes est passé de 2 à 4 personnes, afin que ces dernières comptent des membres de différentes spécialités

1 774 Violations signalées

4 Rapports

Oui Au moyen d'entretiens en personne ou par téléphone

Escortes périodiques (50) et protection assurée aux personnes traversant la zone de séparation pour des raisons humanitaires, sous la supervision du CICR

8 Escortes

Chiffre inférieur aux prévisions en raison de la diminution du nombre de personnes ayant eu besoin d'une escorte pour traverser la zone en sécurité, compte tenu de l'évolution de la situation en matière de sécurité

---

**Réalisation escomptée 1.2** : Réduction du danger présenté par les mines dans la zone de séparation

---

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

Aucune personne tuée ou blessée par l'explosion de mines ou de munitions (2011/12 : 5 victimes; 2012/13 : aucune; 2013/14 : aucune)

Aucune victime parmi le personnel de la Force

*Produits prévus*

*Produit(s)  
exécuté(s) :  
oui/non  
ou nombre*      *Observations*

Enlèvement des mines et des engins non explosés dans la zone de séparation et contrôle et dégagement continus des itinéraires de patrouille, afin d'assurer la sécurité du personnel

Oui Enlèvement de 153 mines antichar, 82 mines antipersonnel et 29 munitions non explosées

Soutien à l'action de sensibilisation au danger des mines menée par le Croissant-Rouge arabe syrien en coordination avec le CICR dans le gouvernorat de Qouneïtra, au moyen d'activités d'information sur le danger des mines destinées aux résidents, aux responsables locaux, aux autorités locales et aux écoliers dans la zone de séparation, ainsi que par l'enlèvement et la destruction des mines repérées par les civils

Non Produit non exécuté en raison de la détérioration des conditions de sécurité dans la zone d'opérations de la Force

---

**Réalisation escomptée 1.3** : Meilleure connaissance du mandat de la FNUOD par la population civile

---

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

Aucun cas de franchissement accidentel de la ligne de cessez-le-feu par des civils dans la zone de séparation (2011/12 : aucun incident; 2012/13 : aucun incident; 2013/14 : aucun incident)

Objectif atteint

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Réunions mensuelles avec les autorités civiles et les responsables de la sécurité dans la zone de séparation au sujet de l'exécution du mandat de la FNUOD et de la coordination des activités de démarcation du secteur Alpha, y compris la prévention des incidents	Non	Produit non exécuté en raison de la détérioration des conditions de sécurité dans la zone d'opérations de la Force
Si nécessaire, concertation régulière avec les autorités locales compétentes en ce qui concerne le développement des activités civiles dans la zone de séparation	Oui	Réunions ponctuelles avec les autorités civiles
Réunions régulières avec des résidents de la zone de séparation pour faire mieux connaître le mandat de la FNUOD et prévenir les franchissements accidentels de la ligne de cessez-le-feu	Oui	Réunions ponctuelles et spécifiques avec des membres des collectivités locales visant à mieux faire connaître le mandat et les activités de la FNUOD  Fréquence inférieure aux prévisions en raison de la détérioration des conditions de sécurité

**Réalisation escomptée 1.4** : Prévention des actes d'hostilité susceptibles d'être perpétrés contre la Force dans sa zone d'opérations par des groupes armés, quels qu'ils soient

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Aucun acte d'hostilité contre les positions ou les patrouilles de la FNUOD (2011/12 : 2 incidents; 2012/13 : 7 incidents; 2013/14 : aucun incident)	3 actes d'hostilité enregistrés

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Retour sur deux positions et dans 2 avant-postes et 3 postes d'observation, dont la FNUOD et le Groupe d'observateurs au Golan s'étaient retirés en raison d'actes d'hostilité	Oui	Retour dans 2 avant-postes seulement, en raison de la précarité des conditions de sécurité
Affectation de gardes armés de la FNUOD à 6 postes d'observation du Groupe d'observateurs au Golan dans le secteur Bravo	Oui	À 2 postes d'observation du Groupe d'observateurs au Golan. Chiffre inférieur aux prévisions en raison de la précarité des conditions de sécurité

30 660 journées de patrouille de dissuasion de la compagnie de réserve de la Force (28 soldats x 3 sections x 365 jours) effectuées dans des véhicules blindés de combat à l'intérieur des zones de conflit	21 216	Journées de patrouille de dissuasion de la compagnie de réserve, comprenant 1 section de la cellule de réaction rapide (48 soldats) et 1 section (30 soldats) spécialisée dans le transport ou l'escorte de troupes par convois de véhicules blindés, arrivées sur place le 24 septembre 2013
Surveillance quotidienne et analyse de la situation dans les zones de conflit et de tension situées dans la zone d'opérations, afin d'assurer la sécurité du personnel et des biens de la FNUOD et du Groupe d'observateurs au Golan	Oui	Envoi de 249 comptes rendus de situation quotidiens au Siège

### Composante 2 : appui

23. La composante appui a continué d'apporter un soutien essentiel à partir de son quartier général au camp Faouar, de son bureau de repli au camp Ziouani et de son bureau d'appui à Damas. Ces dispositions ont été prises en raison des problèmes de sécurité, afin de garantir la continuité des fonctions d'appui de la Force au cas où il serait nécessaire que le personnel quitte le camp Faouar. Le personnel recruté sur le plan national a été transporté en autocars blindés entre Damas et le camp Faouar. Depuis la mise en service d'Umoja à la Force en novembre 2013, divers outils informatiques sont regroupés en une seule et même plateforme permettant d'accéder en temps réel aux mécanismes relatifs aux achats, à la logistique et aux finances. La Force a agrandi son parc de véhicules blindés, tout en réduisant le nombre de ses véhicules légers. Plusieurs projets d'infrastructure ont été entrepris au camp Faouar et au camp Ziouani au cours de l'exercice.

**Réalisation escomptée 2.1** : Appui efficace à la Force dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

Réduction de 10 % de la valeur des stocks de biens durables (2011/12 : 39 377 793 dollars; 2012/13 : 35 440 013 dollars; 2013/14 : 31 896 012 dollars)

La valeur comptable nette des stocks de biens durables s'élève à 15 987 508,13 dollars.

Montant inférieur aux prévisions car celles-ci avaient été établies sur la base des Normes comptables du système des Nations Unies (normes UNSAS), alors que la valeur comptable nette est calculée selon les normes IPSAS

Réduction de 42 % du coût des communications par réseaux commerciaux (2011/12 : 309 700 dollars; 2012/13 : 405 100 dollars; 2013/14 : 233 500 dollars)

160 800 dollars au titre de l'exercice 2013/14

Réduction de 11 % de la consommation de gazole (2011/12 : 3 059 265 litres; 2012/13 : 2 913 585 litres; 2013/14 : 2 598 406 litres)	Augmentation de la consommation de gazole de 1 252 501 litres, imputable au nombre accru de convois et de mouvements de personnel en véhicules blindés en raison de l'insécurité, ainsi qu'au recours plus fréquent aux groupes électrogènes en raison de la diminution de la quantité d'électricité fournie par le réseau national
Progrès accomplis dans la mise en œuvre des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) et d'Umoja	Objectif atteint : Umoja-Démarrage a été mis en service et les normes IPSAS ont été appliquées.
Application intégrale du plan de continuité des opérations	Objectif atteint

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
------------------------	--	---------------------

### Amélioration des services

Utilisation efficace des biens durables grâce à une amélioration de la gestion, en vue de rationaliser les remplacements et de réduire les achats supplémentaires	Oui	La Force a effectué des vérifications physiques supplémentaires et a constamment évalué et surveillé l'utilisation des stocks et des rations.  En outre :  objectifs atteints selon les indicateurs de résultats supplémentaires définis par le Siège
Réduction de l'usage des répéteurs de satellite internationaux et augmentation du recours à des réseaux à fibre optique terrestres	Oui	La Force cesse progressivement d'utiliser le satellite international depuis l'exercice 2012/13. Les répéteurs de satellite ne sont maintenant qu'une solution de substitution.
Réduction du parc de véhicules légers de 238 en 2012/13 à 197 en 2013/14	Oui	Le nombre de véhicules légers est passé de 260 à l'exercice 2012/13 à 121 au 30 juin 2014.
Appui à la mise en œuvre des normes IPSAS, notamment par la refonte des procédures internes, la mise à jour des procédures opérationnelles permanentes de la mission pour les rendre compatibles avec les exigences du système IPSAS, ainsi que la formation de l'ensemble du personnel de la Force chargé des finances, du budget et de la gestion des biens	Oui	Grâce à la formation aux normes IPSAS de tous les fonctionnaires chargés des finances. En conséquence, le système financier de la Force est conforme aux normes IPSAS, comme le montrent les états financiers.
Appui à la mise en service d'Umoja – analyse de la qualité des données de l'ancien système et nettoyage des données	Oui	Toutes les données de l'ancien système ont été nettoyées avant transfert dans Umoja le 1 <sup>er</sup> novembre 2013. Des commentaires et suggestions d'améliorations ont été adressés à l'équipe d'Umoja au Siège.
Mise en place du bureau de repli de la Force au camp Ziouani (secteur Alpha) pour procéder à des opérations financières et bancaires essentielles, de	Oui	Les données sur le personnel civil ont été transférées au camp Ziouani et un projet de modernisation du câblage des

façon à ce qu'il soit possible de payer en temps voulu le personnel militaire et civil ainsi que les fournisseurs, et d'assurer des fonctions de gestion des ressources humaines – par exemple tenir à jour les dossiers du personnel pour une application rapide des procédures de notification et d'identification en cas d'atteinte à la sécurité

Transfert d'un bureau administratif du camp Faouar (siège de la Force) à Damas pour maintenir un appui en matière de services financiers ou bancaires, d'achats, de relations avec les fournisseurs, de logistique, d'envois et de mouvements entre Beyrouth (à savoir l'aéroport et le port maritime de la ville) et Damas et continuer de soutenir le Bureau du Représentant spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue des États arabes pour la Syrie à Damas, tout en réduisant au minimum les risques de sécurité liés aux navettes quotidiennes du personnel entre Damas et le camp Faouar

#### **Militaires, personnel de police et personnel civil**

Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif moyen de 1 250 militaires

Vérification, surveillance et inspection du matériel appartenant aux contingents pour un effectif moyen de 1 250 militaires

Approvisionnement et stockage des rations de 2 camps et 21 positions pour un effectif de 1 250 militaires

Administration d'un effectif moyen de 58 agents recrutés sur le plan international et 110 agents recrutés sur le plan national

Exécution d'un programme de formation en matière de déontologie et de discipline à l'intention de l'ensemble du personnel militaire et civil (formation, prévention, suivi et recommandation de mesures correctives en cas de manquement)

#### **Installations et infrastructures**

Entretien et réparation des installations du camp Faouar, du camp Ziouani et du bureau de représentation de Damas, ainsi que du détachement de police militaire C, de 21 positions et de 10 avant-postes dans la zone de séparation

télécommunications était en cours d'exécution au 30 juin 2014. Les fonctions financières et bancaires étaient pleinement opérationnelles dans le secteur Alpha au 30 juin 2014.

Oui Le bureau administratif de Damas accueille un certain nombre de fonctionnaires d'appui et permet au personnel recruté sur le plan national de continuer à travailler quand un déplacement au camp Faouar est annulé pour des raisons de sécurité. Le bureau de Damas a également servi de point d'entrée et de sortie du personnel de la Force.

1 198 Militaires (effectif moyen)

Oui 28 rapports de vérification transmis au Siège

Oui Approvisionnement et stockage des rations destinées à un effectif moyen de 1 210 militaires par jour

47 Agents recrutés sur le plan international, y compris 6 à titre temporaire (effectif moyen)

103 Agents recrutés sur le plan national (effectif moyen)

Oui 171 heures de formation menées à l'intention de 850 militaires et 55 civils

Oui Environ 1 080 demandes d'entretien et de réparation reçues et gérées au moyen du progiciel iNeed

Entretien de 14 puits et dispositifs de filtrage	Oui	Puits et dispositifs de filtrage
Exploitation et entretien d'une moyenne de 63 groupes électrogènes sur 29 sites	Oui	
Réfection et entretien de 10 km de routes	Oui	
Remise en état de 3 bâtiments au camp Faouar pour accueillir les 203 militaires supplémentaires	Oui	
Construction d'une chambre froide pour la cuisine du camp Ziouani afin de stocker les rations supplémentaires destinées aux 203 militaires de renfort	Oui	L'exécution du projet a démarré en juin 2014 et devrait être achevée en novembre 2014.
Construction d'un atelier pour véhicules lourds au camp Ziouani, destiné à l'entretien des véhicules blindés de combat	Oui	
Construction de deux installations pour le stockage de munitions supplémentaires	Oui	
<b>Transports terrestres</b>		
Service de navette assuré 5 jours par semaine, pour une moyenne de 110 membres du personnel de l'ONU par jour, depuis leur lieu de résidence (s'il est sûr) jusqu'au quartier général	Oui	Service de navette assuré 3 jours par semaine Le chiffre est inférieur aux prévisions en raison de la précarité de la situation.
Exploitation et entretien de 408 véhicules appartenant à l'ONU, dont 106 blindés et 23 véhicules appartenant aux contingents, dans 5 ateliers installés sur 2 sites	536	Véhicules appartenant à l'ONU, dont 58 blindés et 17 véhicules appartenant aux contingents  Le nombre de véhicules plus élevé que prévu s'explique par la comptabilisation dans les stocks de 182 véhicules légers de transport de passagers, qui ne sont plus utilisés.
<b>Communications</b>		
Service et entretien de 9 autocommutateurs privés, 1 100 postes téléphoniques, 2 stations terrestres de transmission par satellite, 565 postes de radio émetteurs-récepteurs, 380 talkies-walkies, 68 routeurs de réseau, 22 répéteurs et 35 liaisons hertziennes	9	Autocommutateurs privés
	966	Postes téléphoniques
	2	Stations terrestres de transmission par satellite
	565	Postes de radio émetteurs-récepteurs
	479	Talkies-walkies
	68	Routeurs de réseau
	22	Répéteurs
	35	Liaisons hertziennes
<b>Informatique</b>		
Réseau longue portée et 30 serveurs, 430 ordinateurs de bureau, 50 ordinateurs portables, 122 imprimantes et 38 expéditeurs numériques, sur	26	Serveurs
	495	Ordinateurs de bureau

26 sites : appui technique et entretien	55	Ordinateurs portables
	152	Imprimantes
		Le chiffre plus élevé que prévu s'explique par le déploiement de militaires supplémentaires.
	38	Expéditeurs numériques
Administration et maintenance de 485 comptes de messagerie électronique	485	Comptes
<b>Santé</b>		
Gestion et entretien de 2 centres médicaux de niveau I	1	Centre médical de niveau I+
	1	Centre médical de niveau I
Gestion et entretien d'installations offrant à l'ensemble du personnel des services confidentiels de dépistage volontaire du VIH/sida et d'accompagnement psychologique	Oui	Bien que la Force ait maintenu en état des installations pour le dépistage volontaire du VIH/sida et l'accompagnement psychologique, elle n'a reçu aucune demande pendant la période considérée.
Programme de sensibilisation à la question du VIH/sida, y compris l'éducation par les pairs, destiné à l'ensemble du personnel de la mission	Oui	
<b>Sécurité</b>		
Prestation de services de sécurité (y compris évaluation et gestion des risques) au camp Faouar, au camp Ziouani, au bureau de représentation de Damas, au détachement de police militaire C dans la zone de séparation et dans 21 positions	Oui	La section de la sécurité de la FNUOD a régulièrement évalué la sécurité des installations et communiqué les résultats à la Force afin d'améliorer la sécurité dans le périmètre des camps et les zones adjacentes.
1 756 heures de formation (procédures de sécurité, notamment en cas d'attaque nucléaire, chimique ou biologique, mise aux abris et protection des camps, initiation aux questions de sécurité, et formation de base et exercices d'incendie) assurées à l'intention de 1 203 membres du personnel de la Force	2 437	Heures de formation dispensées à l'intention de 3 031 militaires et 228 civils dans les domaines suivants : questions de sécurité (518 heures), mise aux abris (370 heures), procédures à suivre en cas d'attaque nucléaire, biologique ou chimique (30 heures), formation de base (1 094 heures) et exercices d'incendie (425 heures)
Enquêtes menées au sujet des incidents mettant en cause la sécurité, et conseils dispensés au personnel de la Force	Oui	Pour un nombre total de 6 incidents
Conseils dispensés et analyse de la situation en matière de sécurité à l'intention du commandement de la Force	Oui	Réunions hebdomadaires de l'Équipe de coordination du dispositif de sécurité pour que les hauts responsables puissent être informés en temps utile de l'évolution des conditions de sécurité
4 375 heures de formation assurées à l'intention de l'ensemble du personnel militaire et civil, sur les thèmes suivants : procédures applicables aux	7 987	Heures de formation

convois et mesures à prendre face à des engins explosifs improvisés; informations sur les trousseaux à utiliser en cas d'attaque nucléaire, biologique ou chimique; mise aux abris et protection des camps; formation de base; exercices d'incendie; sensibilisation aux enlèvements et aux prises d'otages

Appui en matière de sécurité apporté aux convois de la FNUOD entre le camp Faouar et Damas et entre Damas et Beyrouth, cette ville ayant été désignée comme le nouveau lieu d'incorporation du personnel de la Force

Formulation, à l'intention du commandant de la Force, de recommandations sur le renforcement du dispositif physique de sécurité pour le camp Faouar, le camp Ziouani, le bureau de représentation à Damas et les positions de la Force compte tenu des conditions de sécurité

Amélioration de la surveillance de la sécurité et des analyses de la situation, renforcement du dispositif relais pour les questions de sécurité à Damas, où réside et travaille la majeure partie du personnel recruté sur le plan national, et représentation de la FNUOD aux réunions de l'équipe de coordination du dispositif de sécurité du Département de la sûreté et de la sécurité en République arabe syrienne

Oui Transport assuré trois fois par semaine en moyenne entre le camp Faouar et Damas pour le nouveau personnel arrivant à l'aéroport de Beyrouth

Oui Une enquête sur la sûreté et la sécurité des installations est effectuée pour chaque position, camp et bureau régional de la FNUOD, et le poste d'observation du Groupe d'observateurs au Golan recense les atouts et les faiblesses des installations. Les résultats de l'enquête sont ensuite utilisés pour améliorer la sécurité des installations.

Oui La FNUOD a mis en place un dispositif d'alerte rapide pour communiquer au personnel les informations importantes en matière de sécurité et a amélioré le système de localisation du personnel.

### III. Exécution du budget

#### A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.)

Catégorie	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage <sup>a</sup> (4) = (3)/(1)
<b>Militaires et personnel de police</b>				
Observateurs militaires	—	—	—	—
Contingents	31 277,1	28 523,2	2 753,9	8,8
Police des Nations Unies	—	—	—	—
Unités de police constituées	—	—	—	—
<b>Total partiel</b>	<b>31 277,1</b>	<b>28 523,2</b>	<b>2 753,9</b>	<b>8,8</b>

Catégorie	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage <sup>a</sup> (4) = (3)/(1)
<b>Personnel civil</b>				
Personnel recruté sur le plan international	8 632,1	8 847,9	(215,8)	(2,5)
Personnel recruté sur le plan national	4 299,3	4 168,7	130,6	3,0
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	2 258,3	1 274,9	983,4	43,5
Personnel fourni par les gouvernements	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>15 189,7</b>	<b>14 291,5</b>	<b>898,2</b>	<b>5,9</b>
<b>Dépenses opérationnelles</b>				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	20,5	200,3	(179,8)	(876,9)
Voyages	572,4	766,4	(194,0)	(33,9)
Installations et infrastructures	8 137,7	8 292,4	(154,7)	(1,9)
Transports terrestres	2 299,0	2 135,7	163,8	7,1
Transports aériens	–	22,5	(22,5)	–
Transports maritimes ou fluviaux	–	60,5	(60,5)	–
Communications	953,0	695,0	258,0	27,1
Informatique	732,3	1 141,8	(409,5)	(55,9)
Santé	271,1	509,1	(238,0)	(87,8)
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	1 201,7	2 704,8	(1 503,1)	(125,1)
Projets à effet rapide	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>14 187,7</b>	<b>16 528,5</b>	<b>(2 340,8)</b>	<b>(16,5)</b>
<b>Total brut</b>	<b>60 654,5</b>	<b>59 343,2</b>	<b>1 311,3</b>	<b>2,2</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	1 390,0	1 362,7	27,3	2,0
<b>Total net</b>	<b>59 264,5</b>	<b>57 980,5</b>	<b>1 284,0</b>	<b>2,2</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>60 654,5</b>	<b>59 343,2</b>	<b>1 311,3</b>	<b>2,2</b>

<sup>a</sup> Le signe « – » représente un montant nul ou un pourcentage inférieur à 0,1 %.

## B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

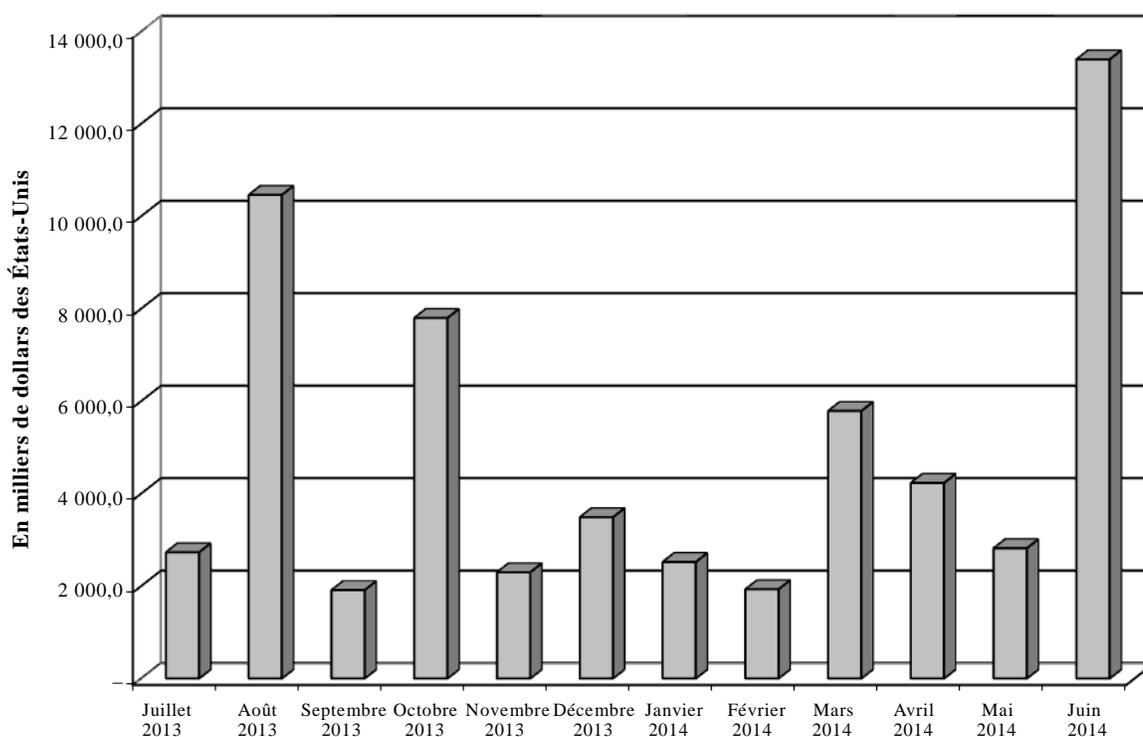
(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Réaffectations		
	Répartition initiale du montant approuvé	Montants réaffectés	Répartition révisée
I. Militaires et personnel de police	31 277,1	(2 436,0)	28 841,1
II. Personnel civil	15 189,7	(183,0)	15 006,7
III. Dépenses opérationnelles	14 187,7	2 619,0	16 806,7

<b>Total</b>	<b>60 654,5</b>	<b>–</b>	<b>60 654,5</b>
Pourcentage de réaffectations			<b>4,3</b>

24. La réaffectation des fonds s'explique principalement par la nécessité de couvrir les dépenses supplémentaires suivantes : a) les frais de transport, initialement inscrits à la rubrique Coûts d'achat du matériel mais comptabilisés à la sous-rubrique Fret dans le système Umoja; b) l'achat de matériel médical de la qualité voulue pour faire face à un plus grand nombre d'urgences compte tenu des conditions actuelles de sécurité; c) l'achat de matériel informatique et télématique supplémentaire; d) l'achat de véhicules supplémentaires pour les livraisons de carburant.

### C. Évolution des dépenses mensuelles



25. L'augmentation des dépenses constatée en août 2013 ainsi qu'en mars et en juin 2014 est imputable au remboursement des sommes dues aux pays fournisseurs de contingents au titre des dépenses afférentes aux contingents, du matériel appartenant aux contingents et du soutien logistique autonome. L'augmentation des dépenses constatée en octobre 2013 s'explique par la régularisation des comptes du système SUN (factures impayées et comptabilisation en pertes) avant le passage à Umoja en novembre 2013.

**D. Autres recettes et ajustements**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	94,6
Recettes diverses ou accessoires	35,5
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	1 901,5
<b>Total</b>	<b>2 031,6</b>

**E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
<b>Contingents</b>	
Matériel majeur	2 041,4
Soutien logistique autonome	177,5
<b>Total</b>	<b>2 218,9</b>

<i>Facteurs applicables à la mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
<b>A. Facteurs applicables à la zone de la mission</b>			
Contraintes du milieu	0,7	19 mars 2013	27 mai 2014
Usage opérationnel intensif	0	19 mars 2013	27 mai 2014
Actes d'hostilité ou abandon forcé	3,1	19 mars 2013	27 mai 2014
<b>B. Facteurs applicables aux pays d'origine</b>			
Différentiel de transport	0,25-5,5		

## F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Accord sur le statut des forces <sup>a</sup>	1 071,9
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
<b>Total</b>	<b>1 071,9</b>

<sup>a</sup> Y compris la valeur locative des terres (855 500 dollars) et le remboursement des taxes sur la valeur ajoutée (216 500 dollars).

## IV. Analyse des écarts<sup>1</sup>

	<i>Écart</i>	
<b>Contingents</b>	2 753,9	8,8 %

26. L'existence d'un solde inutilisé s'explique principalement par : a) un taux de vacance de postes plus élevé que prévu (5,7 % au lieu de 5 %) au titre du personnel militaire; b) les retards accumulés au titre de la relève des contingents; c) les économies réalisées grâce à une meilleure gestion des rations. Ce solde est en partie contrebalancé par la hausse des sommes dues aux pays fournisseurs de contingents au titre du matériel appartenant aux contingents (déploiement de véhicules blindés de transport de troupes et d'autres matériels spécialisés).

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel recruté sur le plan international</b>	(215,8)	(2,5 %)

27. Le dépassement de crédit s'explique principalement par le fait que les dépenses communes de personnel ont été plus élevées que prévu. Il est en partie compensé par : a) la réduction des dépenses au titre de la prime de danger en raison de la décision prise par la Force de réduire ses effectifs dans les lieux d'affectation ouvrant droit à cette prime; b) la diminution des dépenses relatives aux traitements du personnel recruté sur le plan international, l'indice d'ajustement ayant été ramené de 41,1 % à 40,8 % en janvier 2014.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel recruté sur le plan national</b>	130,6	3,0 %

28. L'existence d'un solde inutilisé s'explique principalement par un taux de vacance de postes plus élevé que prévu (6,4 % au lieu de 6 %) et par la réduction des heures supplémentaires grâce à une meilleure planification du travail. L'écart est en partie compensé par les dépenses additionnelles afférentes aux primes de

<sup>1</sup> Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis. Les écarts sont analysés lorsqu'ils atteignent  $\pm 5$  % ou 100 000 dollars.

réinstallation versées aux agents recrutés sur le plan national pour faciliter leur redéploiement dans des lieux plus sûrs.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</b>	983,3	43,5 %

29. L'existence d'un solde inutilisé s'explique principalement par le fait que le taux de vacance de postes pour les agents recrutés sur le plan international au titre du personnel temporaire a été de 50 %, au lieu de 10 % comme prévu au budget, en raison des retards pris dans le recrutement.

	<i>Écart</i>	
<b>Consultants</b>	(179,8)	(876,9 %)

30. Le dépassement de crédits s'explique par la nécessité de recruter des consultants pour négocier la libération d'un membre du personnel détenu par des éléments armés de l'opposition syrienne.

	<i>Écart</i>	
<b>Voyages</b>	(194,0)	(33,9 %)

31. Le dépassement de crédits s'explique par l'affectation à la Force de membres du personnel recruté sur le plan international à titre temporaire pour : a) étoffer les effectifs chargés de la gestion de la sécurité et de l'analyse de situation; b) mettre en place un autre bureau d'appui dans le secteur Alpha pour assurer des fonctions essentielles dans divers domaines (gestion financière, ressources humaines, achats, voyages et transports); c) aider la Force à mettre en œuvre le nouveau contrat d'approvisionnement en rations. Ce dépassement est partiellement compensé par une réduction des dépenses au titre des voyages en rapport avec la formation du fait que les conditions de sécurité alourdissent la charge de travail du personnel, qui est donc moins disponible pour suivre une formation.

	<i>Écart</i>	
<b>Installations et infrastructures</b>	(154,7)	(1,9 %)

32. Le dépassement de crédits s'explique principalement par : a) des dépenses plus élevées que prévu pour moderniser le matériel de réfrigération des cuisines; b) l'acquisition d'un nombre de bâtiments préfabriqués plus élevé que prévu pour la modernisation de l'hôpital; c) la création d'un autre quartier général au camp Ziouani; d) l'achat de matériel supplémentaire pour la défense des périmètres afin de renforcer certaines positions; e) l'utilisation accrue de groupes électrogènes diesel pour la production d'électricité. Ce dépassement est partiellement compensé par : a) l'impossibilité de trouver des fournisseurs locaux pour entreprendre les projets de construction, d'aménagement et de rénovation prévus, en raison de la dégradation des conditions de sécurité; b) le coût inférieur de l'électricité provenant du réseau national, et l'utilisation accrue de groupes électrogènes diesel au camp Faouar.

	<i>Écart</i>	
<b>Transports terrestres</b>	163,3	7,1 %

33. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement à la diminution des frais d'entretien et de réparation ainsi que des dépenses en carburants et lubrifiants à la suite du retrait d'un grand nombre de véhicules légers du parc automobile. Ce solde est en partie contrebalancé par les dépenses afférentes à l'achat de véhicules pour transporter le carburant de Damas ou du Liban au camp Faouar et dans d'autres positions sur le terrain, les fournisseurs ne pouvant pas toujours accéder aux sites de la Force en toute sécurité.

	<i>Écart</i>	
<b>Communications</b>	258,0	27,1 %

34. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement à la diminution des crédits demandés au titre des frais de communication, la connexion à Internet ne s'effectuant plus par microterminal VSAT mais par liaison louée.

	<i>Écart</i>	
<b>Informatique</b>	(409,5)	(55,9 %)

35. Le dépassement de crédit s'explique principalement par la participation au financement de divers projets de services d'infrastructure, notamment Umoja, pour lesquels aucun crédit n'avait été inscrit au budget.

	<i>Écart</i>	
<b>Santé</b>	(238,0)	(87,8%)

36. Le dépassement de crédit s'explique principalement par l'achat de matériel médical de la qualité voulue pour faire face à un plus grand nombre d'urgences compte tenu des conditions actuelles de sécurité

	<i>Écart</i>	
<b>Fournitures, services et matériel divers</b>	(1 503,1)	(125,1 %)

37. Le dépassement de crédit s'explique principalement par le fait que : a) l'administration a décidé de transférer les services de réception des marchandises du port de Lattaquié aux ports de Beyrouth et Haïfa, compte tenu des conditions actuelles de sécurité; b) les formalités de dédouanement sont plus onéreuses dans les ports de Beyrouth et Haïfa; c) le transport entre les ports libanais et le camp Faouar revient plus cher.

## V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

38. En ce qui concerne le financement de la FNUOD, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice clos le 30 juin 2014, soit 1 311 300 dollars;

b) Se prononce sur l'affectation des autres recettes et ajustements pour l'exercice clos le 30 juin 2014, soit 2 031 600 dollars, ce montant résultant des intérêts créditeurs (94 600 dollars), des recettes diverses ou accessoires (35 500 dollars) et de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (1 901 500 dollars).

## VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et aux recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 67/278

(A/68/617)

*Demande*

*Mesures prises*

Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que cinq postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national étaient vacants depuis plus de 12 mois, dont deux (assistant aux achats et assistant à la gestion des carburants) depuis 28 mois. Au sujet de ces deux derniers postes, il a également été informé que les candidats avaient été sélectionnés, que le recrutement serait conclu à la fin de 2013 et que les retards s'expliquaient par la difficulté à trouver des candidats qualifiés qui puissent se déplacer de Damas au camp Faouar. Le Comité consultatif déplore les retards pris dans les recrutements pour les postes vacants au sein de la Force, et réaffirme qu'il est nécessaire de réexaminer périodiquement la liste des postes demeurés vacants pendant une longue période (A/66/718, par. 54). Il compte que la Force fournira des renseignements sur tous les postes vacants depuis au moins deux ans, ainsi que des précisions sur les raisons des retards pris dans les recrutements et une justification spécifique pour chacun de ces postes dont le maintien est proposé dans le projet de budget pour 2014/15 (par. 10).

Le poste d'assistant aux achats et le poste d'assistant à la gestion des carburants ont été pourvus. Au 30 juin 2014, il n'y avait aucun poste vacant depuis plus de deux ans.

Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé qu'au 22 octobre 2013, les fonctions de 11 postes faisant l'objet d'un recrutement international ou national étaient assurées par des membres du personnel de huit missions de maintien de la paix ou missions politiques spéciales différentes, dans le cadre de détachements temporaires dont la durée est normalement limitée à trois mois. Le Comité consultatif est conscient de la nécessité de transférer le personnel entre les missions en fonction des variations des besoins opérationnels et de la flexibilité qu'offrent les détachements temporaires, mais il souligne que le Secrétaire général doit pourvoir les postes permanents et les emplois de temporaire dans les meilleurs délais, de manière à améliorer la transparence, à éviter aux missions de maintien de la paix de devoir financer des activités pour le compte d'autres missions, et à réduire le coût élevé des détachements temporaires de personnel venant d'autres missions ou du Siège (par. 11).

Compte dûment tenu de la recommandation formulée au paragraphe 9 ci-dessus, le Comité consultatif n'a pas d'objection aux propositions du Secrétaire général concernant l'allocation de ressources supplémentaires à la FNUOD et la modification du tableau d'effectifs de la Force, étant entendu que si l'un des contrats de personnel temporaire proposés doit être prorogé au-delà du 30 juin 2014, des justifications détaillées seront fournies dans le projet de budget pour l'exercice 2014/15 (par. 16).

L'ouverture d'un crédit supplémentaire de 1 592 000 dollars, soit 25,2 % du crédit ouvert, au titre des installations et infrastructures couvre : a) la remise en état des locaux au camp Faouar; b) la rénovation de l'entrepôt où sont stockées les rations et de la chambre froide du camp Ziouani; c) la construction d'une chambre froide pour la cuisine internationale du camp Ziouani; d) la construction d'un atelier de mécanique au camp Ziouani; e) la construction de deux installations de stockage de munitions au camp Faouar. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que les travaux de rénovation et de construction dans les cuisines du camp Ziouani étaient achevés et que les autres projets étaient en cours. Le Comité consultatif compte que la Force suivra de près l'avancement des projets de

La Force a pris note de la question soulevée par le Comité consultatif et tient à confirmer qu'au 30 juin 2014, les 12 emplois de temporaire avaient été pourvus. Elle confirme également qu'au 30 juin, aucun agent ne lui avait été affecté à titre temporaire.

La mission a achevé les travaux importants de remise en état du dispensaire et des bâtiments 160 et 135 du camp Faouar. Les travaux de rénovation de l'entrepôt où sont stockées les rations et de la chambre froide sont achevés au camp Faouar (mais pas au camp Ziouani). Les travaux d'agrandissement de la cuisine internationale du camp Faouar étaient encore en cours au moment de la présentation du rapport sur l'exécution du budget de la Force. Deux installations de stockage de munitions ont été construites.

---

*Demande**Mesures prises*

---

construction et de rénovation et que le Siège assurera le contrôle nécessaire (par. 18).

Ayant examiné la section 5 du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2014-2015, le Comité consultatif rappelle que l'ONUST continuera d'affecter des observateurs militaires qualifiés qui seront placés sous le commandement de la FNUOD et de la FINUL (voir A/68/6 (Sect. 5), par. 5.91), et que, sur le montant total des ressources demandées au titre du financement de l'ONUST pour l'exercice biennal, soit 69 667 500 dollars, un montant de 13 036 400 dollars correspond à des ressources gérées directement par la FNUOD, compte non tenu de l'appui administratif (ibid., par. 5.97). Le Comité consultatif note que, vu l'évolution des conditions de sécurité dans la zone d'opérations de la FNUOD, celle-ci s'est retirée temporairement de 2 des 21 positions et de 2 des 10 postes avancés qu'elle occupait, et que les observateurs militaires du Groupe d'observateurs au Golan, qui fait partie de l'ONUST, se sont aussi retirés temporairement de 3 de leurs 11 postes d'observation le long de la zone de séparation. Il est prévu que le Groupe d'observateurs au Golan y reprenne place une fois que les conditions de sécurité le permettront et que la FNUOD aura été renforcée (voir A/68/505, par. 5). Le Comité consultatif a été informé que la FNUOD avait bon espoir de reprendre place dans ses positions et postes avancés. Dans le cas où la Force ne serait pas en mesure de recouvrer le contrôle de ses postes d'observation dans la zone de séparation, le Comité consultatif compte que les prochains projets de budget des deux opérations de maintien de la paix tiendront compte du personnel effectivement déployé par celles-ci (par. 21).

Il a été possible de reprendre place dans deux postes avancés et il en ira de même des deux autres positions dès que les conditions de sécurité le permettront.